

Droit de la formation professionnelle

Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

DURÉE : 2 jours

%dh en présentiel | %dh distance

PRIX : 1700.00 € HT (2040.00 € TTC)



PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services formation, chargés de mission formation, responsables et assistants RH.

PRÉREQUIS : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.



OBJECTIFS

- ▶ Se repérer dans le système de financement de la formation pour optimiser les budgets.
- ▶ Évaluer les différentes modalités d'accès à la formation.
- ▶ Gérer la mise en ½uvre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans une logique de co-investissement.
- ▶ Mettre en ½uvre les mesures de développement des compétences.

PROGRAMME

Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise

- Faire le lien entre formation et GEPP.
- Définir les responsabilités sociales de l'employeur.
- Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise.
- Comprendre | Brainstorming sur les meilleures pratiques de communication en interne.
- Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue et ses impacts.
- Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite à la dernière réforme.

Comprendre le système de financement de la formation professionnelle

- Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage :
 - > différencier les taux de contribution en fonction de la taille de l'entreprise.
 - > définir les obligations conventionnelles et versements volontaires.
- Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FP : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
- Réguler le marché de la formation : le système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
- Évaluer | Quiz sur les connaissances acquises

Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire

- Le plan de développement des compétences :
 - > le maintien des obligations de l'employeur
 - > la définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation
 - > la Formation Ouverte À Distance (FOAD)
 - > la Formation En Situation de Travail (AFEST) : les conditions d'application
- Appliquer | Cas pratique sur le cadre réglementaire :
 - > Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
 - > Le Compte Personnel de Formation :
 - - modalités d'acquisition - système d'orientation en ligne
 - - système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles
 - - actions éligibles au CPF (Certificat CléA, certifications RNCP, RSCH)
 - - conditions de mise en ½uvre - modalités de financement, reste à charge
 - - rôle de l'employeur en matière d'abondement, de co-investissement
- Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation
- Évaluer | Quiz show (pédagogie inversée)
- Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage :
 - > simplification des règles administratives
 - > conditions de création d'un CFA d'entreprise - renforcement de la fonction tutorale - CFA "hors les murs"
 - > modalités de financement et système de péréquation
- Appliquer | Cas pratique : les avantages comparés des contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- Le bilan de compétences, la VAE : les nouveautés
- Évaluer | Test de connaissances sur les dispositifs de formation



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PLAN

CLIQUEZ ICI



Identifier les mesures de développement des compétences

- Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
- Faire de l'entretien de parcours professionnel un outil de la performance et d'employabilité
- Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
- Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation

Un test de positionnement
sera envoyé aux participants
en amont de la formation.

Tour de table pour
recueillir les attentes
des participants.

Moyens pédagogiques :
Support de cours - Exercices
pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis :
Réalisée en fin de formation
par un questionnaire.

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation